



RENAULT

**Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 4 mai 2006**

**RESULTATS DU VOTE DES RESOLUTIONS**

*Le texte de ces résolutions, ainsi que leur présentation, sont également disponible sur le site [renault.com](http://renault.com), onglet Finance.*

<b>Résolution n°</b>	<b>Contenu</b>	<b>Vote</b> (en % des suffrages exprimés)
<b>A TITRE ORDINAIRE</b>		
<b>1</b>	Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2005.	99,39%
<b>2</b>	Approbation des comptes annuels de l'exercice 2005.	99,39%
<b>3</b>	Affectation du résultat de l'exercice 2005.	99,58%
<b>4</b>	Conventions visées à l'article L.225-38 du code de Commerce (Convention réglementée)	90,83%
<b>5</b>	Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Carlos Ghosn	99,14%
<b>6</b>	Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Marc Ladreit de Lacharrière	94,92%
<b>7</b>	Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Jean-Claude Paye	98,87%
<b>8</b>	Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Franck Riboud	92,87%
<b>9</b>	Nomination d'un nouvel administrateur, Monsieur Hiroto Saikawa	88,46%
<b>10</b>	Quitus entier et définitif à la gestion de Monsieur François Pinault	92,42%
<b>11</b>	Rapport des commissaires aux comptes sur les éléments servant à la détermination de la rémunération des titres participatifs.	99,88%

<b>12</b>	Autorisation conférée au Conseil d'Administration d'opérer en bourse sur les propres actions de la société.	82,30%
<b>A TITRE EXTRAORDINAIRE</b>		
<b>13</b>	Autorisation conférée au Conseil d'Administration de procéder à l'annulation d'actions achetées.	99,80%
<b>14</b>	Autorisation donnée au Conseil d'administration d'attribuer des options de souscription ou d'achat d'actions Renault à certains salariés.	92,81%
<b>15</b>	Autorisation donnée au Conseil d'administration de procéder à l'attribution gratuite d'actions aux salariés et aux mandataires sociaux éligibles de la société et des sociétés qui lui sont liées.	91,48%
<b>16</b>	Modification de l'article 12 des statuts,	99,89%
<b>17</b>	Modification de l'article 6 des statuts et insertion d'un nouvel article 7	99,81%
<b>18</b>	Modification des articles 19 et 30 des statuts	88,14%
<b>A TITRE ORDINAIRE</b>		
<b>19</b>	Délivrance des pouvoirs nécessaires à l'accomplissement des formalités de dépôt et de publication du procès-verbal de la présente Assemblée.	99,90%
<b>Amendement sur la 12<sup>ème</sup> résolution</b>		
<b>20</b>	Proposition de modification du prix maximum d'achat fixé à 100 euros pour le porter à 140 euros.	45,23%(*)

L'Assemblée du 4 mai 2006 s'est tenue sur 1<sup>ère</sup> convocation.

**Quorum :**

Nombre total d'actions composant le capital :	284 937 118
Nombre d'actions à droit de vote zéro :	51 343 166
Nombre d'actions avec droit de vote participant au calcul du quorum :	233 539 952
<b>Nombre d'actions représentées</b>	<b>115 796 539</b>

*soit 49,58 % du total des actions ayant droit de vote.*

(\*) – Lorsque des amendements sont présentés en séance, les votes exprimés par correspondance sont comptabilisés comme vote « contre » en l'absence d'indication formelle exprimée sur le bulletin de vote par correspondance dans la partie « amendement » d'une résolution. Le nombre élevé de votes par correspondance explique le rejet de cette résolution.